

Augmenter les salaires ! C'est reconnaître les qualifications

Depuis 30 ans, les gouvernements successifs ont porté la baisse du « coût du travail » et la réduction des dépenses publiques pour favoriser la compétitivité des entreprises, l'emploi et le développement économique. Ces politiques ont entraîné chômage de masse, pauvreté et accroissement des inégalités.

Exonérations de cotisations pour les employeurs, gel des grilles de rémunération, fermeture de services publics et d'entreprises, diminution des pensions de retraites... Ces recettes ont prouvé leur inefficacité et remplissent les poches des actionnaires. La masse salariale en France a été multipliée par 3,6 depuis 1981, les dividendes des actionnaires ont, eux, été multipliés par 20 sur la même période.

Prenons nos affaires en main, imposons d'autres choix de société !

Augmenter les salaires et traitements !

Le salaire n'est pas une récompense :

C'est le travail qui crée la richesse (PIB 2 302 Milliards € en 2020).

Le salaire est la rémunération de la qualification, des diplômes, de l'expérience, des savoirs faire et du temps de travail.

La rémunération du travail s'exprime par le salaire de base (sans les primes), c'est la première ligne de la fiche de paye.

Le reste de la rémunération est généralement composé de primes compensant les contraintes (Nuit, travail alterné, prime Ségur pour certains soignants, ancienneté...).

Le Smic est le salaire minimum, pas la norme.

Le Smic est le salaire minimum en dessous duquel un salarié ne peut être payé. C'est la rémunération de départ des grilles de salaire pour une poste ne nécessitant aucune qualification ni d'expérience.

Calculez le paiement de votre qualification :

La qualification correspond aux savoir-faire, diplômes et connaissances nécessaires à l'exécution de votre contrat de travail. C'est la différence entre le salaire et traitement de base et le SMIC.

Calculez le paiement de votre qualification :

1ere ligne de votre fiche de paye

Votre Salaire de base brut - 1589€ = € Brut

Tous mal payés !

Le salaire de base d'une **infirmière débutante BAC + 3** est de **1668 € Brut par mois**.

Le paiement de sa qualification est $1668€ - \text{Smic} (1589€) = 79 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base minimum d'un **ouvrier de la métallurgie P2 (BEP)** est de **1621€ brut par mois**.

Le paiement de sa qualification $1621€ - (\text{Smic} 1589€) = 42 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base d'un **professeur débutant (collège) BAC+5** est de **1828€ Brut par mois**.

Le paiement de sa qualification est $1828€ - \text{Smic} (1589€) = 239 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base d'un **facteur avec 9 ans d'expérience** est de **1792€ Brut par mois**.

Le paiement de sa qualification est $1792€ - \text{Smic} (1589€) = 203 € \text{ brut par mois}$.

Le salaire de base minimum **Technicien supérieur BAC+2 dans la métallurgie** est de **2116€ brut par mois**.

Le paiement de sa qualification est $2116€ - \text{Smic} (1589€) = 527 € \text{ brut par mois}$.

Quelques indicateurs économiques :

Smic au 1 Octobre 2021 : 1589 € Brut.
1236 € Net (simulateur Urssaf).

Seuil de Pauvreté : 1063 € net pour 1 personne

La moitié des Français touchait plus de 1 789 € net mensuel en 2019 **c'est le salaire médian !**

Salaire médian pour les femmes : 1639 €;

Salaire médian pour hommes : 1899 €.

Écart de salaire femmes/hommes : 22,7 % en équivalent temps plein (F : 1 986 € ; -H : 2438 €).

Les primes et compléments de salaire sont des contreparties :

Les **compléments de salaire**, ce sont les primes et majorations qui s'ajoutent au salaire de base et qui viennent en contrepartie du travail, pour payer des conditions particulières (ex : majorations d'heures supplémentaires, prime d'équipe, d'habillement, de transport, d'insalubrité, de nuit, d'ancienneté...).

ATTENTION : Dans la fonction publique les primes ne comptent pas pour le calcul de la pension de retraite.

Cotisations sociales : Pas des charges mais du salaire « indirect » !

Les cotisations c'est du salaire différé, redistribué sous forme de droits (retraite, assurance maladie, invalidité, chômage, accident du travail, famille) quand l'on en a besoin. Si les cotisations sociales venaient à disparaître, les ménages devraient dépenser plus pour espérer conserver le même niveau de protection sociale -prise en charge des soins, niveau de retraite, rémunération du chômage- !

Augmenter les salaires c'est nécessaire, possible et économiquement viable :

1760 € minimum pour vivre :

C'est le niveau de salaire (net) estimé par nos concitoyens d'après le baromètre annuel de la Direction statistique du ministère des solidarités en 2019.

Ce baromètre a été réalisé avant l'augmentation du coût des énergies (8 à 10 %) et une inflation (augmentation des prix) évaluée à 3%. Pour répondre aux besoins des populations, **la CGT propose le SMIC mensuel à 2 000€ brut, comme départ des grilles de rémunération.**



Augmenter les salaires c'est possible !

En Europe, les salaires augmentent :

En Espagne, le Gouvernement a augmenté de 22 % le salaire minimum en 2019 et + 1.6 en 2021.

Au Portugal : Objectif + 25 % du salaire minimum. En 2019, + 4 % et 2020 + 6 %.

Pologne (+16%), Slovaquie (+11,5%) et même au **Royaume-Uni (+6%)**

Économiquement viable :

Augmenter les salaires c'est favoriser la consommation, sachant que plus de 55 % de la richesse produite dans notre pays dépend directement de la capacité des ménages à consommer.

C'est aussi donner les moyens aux populations de « consommer » mieux et de ne pas surconsommer, c'est-à-dire donner la capacité aux salariés de ne pas acheter dans une logique du moindre coût, mais bien de pouvoir acquérir des biens et services de qualité qui répondent à des critères sociaux et environnementaux.

Construisons la mobilisation pour l'augmentation des salaires :

Exigeons ensemble que s'ouvrent immédiatement des négociations salariales pour :

- La revalorisation significative des salaires avec comme départ de grille un Smic à 2000€
- L'égalité salariale et professionnelle femmes - hommes ;
- La reconnaissance des qualifications.

S'organiser CGT à l'entreprise pour gagner Tous et Toutes !

En renforçant la CGT là où elle existe ou en créant la CGT dans l'entreprise et retrouvez les tracts et argumentaires Salaire CGT (Liste des points d'accueil CGT 77 et argumentaires <https://cgt77.fr>).